RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00746
Numéro SIREN : 491 647 830
Nom ou dénomination : STRATEG YF

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2017 sous le numéro de dépôt 1064

EURL STRATEG' YF
21000 DIJON

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	99. 90	99. 90				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	17 614. 95	8 513. 00	9 101. 95	12 224. 95	3 123. 00-	25. 55-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	264 001. 00		264 001. 00	264 001. 00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	281 715. 85	8 612. 90	273 102. 95	276 225. 95	3 123. 00-	1. 13-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	1 446. 00		1 446. 00	3 961. 00	2 515. 00-	63. 49-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	16 350. 72		16 350. 72	179 350. 72	163 000. 00-	90. 88-
	Disponibilités	343 796. 52		343 796. 52	162 879. 48	180 917. 04	111. 07
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 178. 95		3 178. 95	506. 50	2 672. 45	527. 63
	Total III	364 772. 19		364 772. 19	346 697. 70	18 074. 49	5. 21
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	646 488. 04	8 612. 90	637 875. 14	622 923. 65	14 951. 49	2. 40

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 30 JAN. 2017 sous le N° B 1064

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

EURL STRATEG' YF
21000 DIJON

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 140 000)	140 000. 00	140 000. 00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	14 000. 00	14 000. 00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	408 000. 54	345 262. 00	62 738. 54	18. 17
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	14 099. 87	76 738. 54	62 638. 67-	81. 63-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	576 100. 41	576 000. 54	99. 87	0. 02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 359. 86	9 537. 65	5 177. 79-	54. 29-
	Concours bancaires courants	141. 44	125. 65	15. 79	12. 57
	Emprunts et dettes financières diverses	53 184. 73	25 893. 21	27 291. 52	105. 40
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 760. 20	927. 60	832. 60	89. 76
	Dettes fiscales et sociales	2 328. 50	10 439. 00	8 110. 50-	77. 69-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	61 774. 73	46 923. 11	14 851. 62	31. 65
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	637 875. 14	622 923. 65	14 951. 49	2. 40
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	61 774. 73	42 564. 37		

EURL STRATEG' YF
21000 DIJON

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 188. 00		5 188. 00	
Autres produits			238 400. 00	238 400. 00		
Total des Produits d'exploitation (I)			243 588. 00	238 400. 00	5 188. 00	2. 18
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			16 609. 25	20 896. 03	4 286. 78-	20. 51-
Impôts, taxes et versements assimilés			11 948. 00	10 332. 00	1 616. 00	15. 64
Salaires et traitements			121 534. 00	120 614. 00	920. 00	0. 76
Charges sociales			73 937. 20	68 950. 85	4 986. 35	7. 23
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 828. 00	3 633. 90	194. 10	5. 34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			227 856. 45	224 426. 78	3 429. 67	1. 53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			15 731. 55	13 973. 22	1 758. 33	12. 58
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		62 400. 00	62 400. 00-	100. 00-
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 077. 13	3 793. 81	2 716. 68-	71. 61-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 077. 13	66 193. 81	65 116. 68-	98. 37-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	81. 81	141. 49	59. 68-	42. 18-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	81. 81	141. 49	59. 68-	42. 18-
2. Résultat financier (V-VI)	995. 32	66 052. 32	65 057. 00-	98. 49-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	16 726. 87	80 025. 54	63 298. 67-	79. 10-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	85. 00	140. 00	55. 00-	39. 29-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	85. 00	140. 00	55. 00-	39. 29-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	85. 00-	140. 00-	55. 00	39. 29
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 542. 00	3 147. 00	605. 00-	19. 22-
Total des produits (I+III+V+VII)	244 665. 13	304 593. 81	59 928. 68-	19. 67-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	230 565. 26	227 855. 27	2 709. 99	1. 19
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	14 099. 87	76 738. 54	62 638. 67-	81. 63-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

EURL STRATEG' YF
21000 DIJON

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES					
20500000	CONCESSIONS BREVETS LICENCE	99. 90	99. 90		
28050000	AMORT LOGICIEL	99. 90-	99. 90-		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		9 101. 95	12 224. 95	3 123. 00-	25. 55-
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	15 200. 00	15 200. 00		
21830000	MAT. BUREAU & INFORMATIQU	2 414. 95	2 371. 04	43. 91	1. 85
28182000	AMORT. MAT. TRANSPORT	6 722. 00-	3 682. 00-	3 040. 00-	82. 56-
28183000	AMORT. MAT. BUREAU & INFO	1 791. 00-	1 664. 09-	126. 91-	7. 63-
AUTRES PARTICIPATIONS		264 001. 00	264 001. 00		
26100000	TITRES PARTICIPATION 6 INV'EST	264 000. 00	264 000. 00		
26110000	TITRES PARTICIPATION 6 IMM'EST	1. 00	1. 00		
Total II		273 102. 95	276 225. 95	3 123. 00-	1. 13-
AUTRES CREANCES		1 446. 00	3 961. 00	2 515. 00-	63. 49-
43870000	ORG. SOC.-PROD. A REC. TNS	840. 00	2 152. 00	1 312. 00-	60. 97-
44400000	ETAT IMPOT SUR LES BENEFICES	606. 00	1 809. 00	1 203. 00-	66. 50-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		16 350. 72	179 350. 72	163 000. 00-	90. 88-
50801000	COMPTE A TERME 43 000 €		43 000. 00	43 000. 00-	100. 00-
50804000	COMPTE A TERME 120 000 €		120 000. 00	120 000. 00-	100. 00-
50810000	OPCVM BNP	16 350. 72	16 350. 72		
DISPONIBILITES		343 796. 52	162 879. 48	180 917. 04	111. 07
51220000	BNP PARIBAS	43 384. 48	162 530. 48	119 146. 00-	73. 31-
51222000	DAT 50 000 €	50 000. 00		50 000. 00	
51223000	DAT 50 000 €	50 000. 00		50 000. 00	
51224000	DAT 200 000 €	200 000. 00		200 000. 00	
51870000	INTERETS COURUS A RECEVOIR	412. 04	349. 00	63. 04	18. 06
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		3 178. 95	506. 50	2 672. 45	527. 63
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 178. 95	506. 50	2 672. 45	527. 63
Total III		364 772. 19	346 697. 70	18 074. 49	5. 21
TOTAL GENERAL		637 875. 14	622 923. 65	14 951. 49	2. 40

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	100		
Matériel de transport	15 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 371		705
TOTAL	17 571		705
Autres participations	264 001		
TOTAL	264 001		
TOTAL GENERAL	281 672		705

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			100	100
Matériel de transport			15 200	15 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		661	2 415	2 415
TOTAL		661	17 615	17 615
Autres participations			264 001	264 001
TOTAL			264 001	264 001
TOTAL GENERAL		661	281 716	281 716

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	840	840	
Impôts sur les bénéfices	606	606	
Charges constatées d'avance	3 179	3 179	
TOTAL	4 625	4 625	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	143	143		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 359	4 359		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 760	1 760		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 111	2 111		
Autres impôts taxes et assimilés	218	218		
Groupe et associés	53 185	53 185		
TOTAL	61 775	61 775		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 176			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10. 0000	14 000			14 000

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	840
Disponibilités	412
Total	1 252

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Détail des produits à recevoir

	Montant
ORG. SOC.-PROD. A REC. TNS	
- MALADIE REGUL 2016	289
- CIPAV REGUL 2016	88
- URSSAF AF REGUL 2016	234
- URSSAF CSG REGUL 2016	146
- URSSAF CSG ND REGUL 2016	83
INTERETS COURUS A RECEVOIR	
- DAT 50 K€ 03082016-30092016	39
- DAT 50 K€ 03082016-30092016	39
- DAT 200 K€ 03022016-30092016	334
Total	1 252

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	143
Dettes fiscales et sociales	1 532
Total	1 675

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	
- INTERETS DES EMPRUNTS	1
ORG. SOC.- CHARGES A PAYER TNS	
- URSSAF CFP 2016	73
- MALADIE REGUL 2015	133
- URSSAF AF REGUL 2015	81
- URSSAF CSG REGUL 2015	401
- URSSAF CSG ND REGUL 2015	226
- MALADIE PROV 2016	83
- URSSAF AF PROV 2016	28
- URSSAF CSG PROV 2016	184
- URSSAF CSG ND PROV 2016	105
ETAT : CHARGES A PAYER	
- T.V.T.S 011015-300916	218
INTERETS COURUS A PAYER	
- 01.09.2015 - 30.09.2015	50
- COMMISSION BNP 3T2016	91
Total	1 674

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 179
Total	3 179

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- COTIS. ETP 011016-311216	44		
- Garantie FNAC 011016-271216	48		
- Ass. véhicule 011016-311216	228		
- CIPAV PROV 2016	2 859		
Total	3 179		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	121 534
Total	121 534

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations - Filiales (+50% du capital détenu) - SARL 6INV EST	3 385 071	62.40	398 810
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles - PENALITES ET AMENDES	85	67120000
Total	85	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATION RSI FACILITY	5 188
Total	5 188

STRATEG'YF

Société à responsabilité limitée
Au capital de 140 000 euros
Siège social : 13, Impasse Girard de Propiac
21000 DIJON
491 647 830 RCS DIJON

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 DECEMBRE 2016

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 14 099,87 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	14 099,87 euros
Un prélèvement sur le compte "autres réserves" :	1 900,13 euros
A titre de dividende global à l'associé unique : Soit 1,14 euros par part	16 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 16 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 21 décembre 2016.

L'associé unique déclare être informé que :
- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

paraphes

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Il a été précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1er janvier 2015.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2013 :
Néant

Exercice clos le 30 septembre 2014 :
14 000,00 euros, soit 1 euro par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2015 :
14 000,00 euros, soit 1,00 euro par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance